

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL **(N° 2015 G 4)**

La Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz (STEG) se propose de lancer un Appel d'Offres International N° 2015 G 4 pour :

LA FOURNITURE DE L'ENSEMBLE DES EQUIPEMENTS ET L'EXECUTION DES TRAVAUX DE POSE ET DES PRESTATIONS NECESSAIRES A LA CONSTRUCTION, AUX ESSAIS ET A LA MISE EN SERVICE DU GAZODUC TUNIS- MORNAGUIA-MABTOUH, FAISANT PARTIE DU GAZODUC TUNIS-BIZERTE.

Cet Appel d'Offres est scindé en deux (02) lots:

Lot N°1 : Tronçon TUNIS –MORNAGUIA

- La fourniture et la pose d'environ 27 Km de tubes en acier de diamètre 24 pouces
- La fourniture et la pose d'environ 0.7 Km de tubes en acier de diamètre 20 pouces
- La fourniture, la construction et le montage de postes de sectionnement
- La fourniture, la construction et le montage d'un poste de départ

Lot N°2 : Tronçon MORNAGUIA–MABTOUH

- La fourniture et la pose d'environ 35 Km de tubes en acier de diamètre 24 pouces
- La fourniture, la construction et le montage de postes de sectionnement
- La fourniture la construction et le montage d'un poste arrivée

Les soumissionnaires désirant participer à cet Appel d'Offres peuvent retirer les dossiers y afférent à l'adresse suivante :

LA SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
DIRECTION DE L'EQUIPEMENT GAZ
19, RUE BEL HASSEN BEN CHAABANE
1005 - EL OMRANE - TUNIS

et ce à compter de la date de publication du présent communiqué, excepté les Samedi et Dimanche et moyennant le versement d'un montant non remboursable de **Trois Cent Dinars (300 DT)** par exemplaire en espèces ou par chèque certifié libellé au nom de la STEG.

Ne peuvent participer à l'Appel d'Offres que les Soumissionnaires ayant retiré le Cahier des Charges auprès de la Direction de la Production et du Transport Gaz.

Sous peine de nullité, les Offres doivent être établies et présentées conformément au Cahier des Conditions d'Appel d'Offres (CCAO).

Le délai pendant lequel les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres techniques et financières est de **Cent Vingt (120) jours** à partir du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les offres doivent être obligatoirement envoyées à la STEG par voie postale et recommandées ou par rapide poste ou déposées au Bureau d'Ordre Central BOC de la STEG (contre décharge) sous triple enveloppes fermées et cachetées au nom de :

MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES MARCHES
SOCIETE TUNISIENNE DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ
38, Rue Kémal ATATURK - 1021 TUNIS REPUBLIQUE - TUNISIE.

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N° 2015 G 4 :
« Gazoduc TUNIS - MORNAGUIA – MABTOUH »

L'enveloppe externe doit porter uniquement l'adresse de la STEG, les références de l'Appel d'Offres, le libellé et la mention «**NE PAS OUVRIR**».

Cette enveloppe extérieure doit contenir :

1. Les cautions bancaires à première demande d'un montant égal à l'équivalent de:
 - Trois Cent Cinquante mille dinars (350 000 DT) pour le lot N° 1.
 - Quatre Cent Cinquante mille dinars (450 000 DT) pour le lot N° 2.
2. Le CCAO, le CCAP, le CCTP, paraphés à toutes les pages, signés et portant le cachet à la dernière, par le soumissionnaire ou le chef du file du groupement.
3. Les pièces annexes suivantes :

Pour les Soumissionnaires étrangers :

- Un certificat (original) de non faillite, de non redressement judiciaire ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine du soumissionnaire de date récente.
- L'agrément VRD2 catégorie 4 ou plus si les travaux de pose sont sous traités auprès d'entreprises tunisiennes (copie certifiée conforme).
- Un agrément VRD0, R0 ou R1 catégorie 4 ou plus si les travaux de génie civil sont sous traités auprès d'entreprises tunisiennes (copie certifiée conforme).
- Une déclaration sur l'honneur, confirmant que le soumissionnaire n'a pas fait, et son engagement de ne pas faire par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation (original).
- Un extrait du registre de commerce ou tout autre document équivalent prévu par le droit du pays d'origine pour les soumissionnaires non résidents en Tunisie.

Pour les Soumissionnaires locaux :

- L'agrément VRD2 Catégorie 5, pour les travaux de pose de canalisations gaz (copie certifiée conforme).
- Un agrément VRD0, R0 ou R1 catégorie 4 ou plus (copie certifiée conforme) pour les travaux de génie civil.
- Un certificat d'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (original ou copie certifiée conforme).
- Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des Offres (copie certifiée conforme).
- Une déclaration sur l'honneur, que le Soumissionnaire ne se trouve pas en état de faillite ou en redressement judiciaire conformément à la réglementation en vigueur ; les soumissionnaires qui sont en état de redressement amiable sont tenus de présenter une déclaration à cet effet.
- Une déclaration sur l'honneur, confirmant que le soumissionnaire n'a pas fait, et son engagement de ne pas faire par lui-même ou par personne interposée, des promesses, des dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché et des étapes de sa réalisation (original).
- Un extrait du registre de commerce.

En cas de groupement, les pièces annexes précitées sont exigées de chaque membre du groupement, et le soumissionnaire doit fournir en plus la convention de groupement dûment signée par chaque membre du groupement et mandatant le chef de file pour l'exécution du marché, les stipulations de ladite convention ne sont pas opposables à la STEG.

4. Deux enveloppes cachetées: une première enveloppe contenant l'offre technique et une deuxième enveloppe contentent l'offre financière.

La première enveloppe doit porter la mention « offre technique », le numéro et le libellé de l'Appel d'Offres ainsi que le nom et l'adresse complète du soumissionnaire.

Cette première enveloppe doit contenir l'offre technique détaillée conformément aux stipulations de la CCTP et aux dispositions de l'article 11 de CCAO «forme et constitution de l'offre».

La deuxième enveloppe doit porter la mention «offre financière», le numéro et le libellé de l'Appel d'Offres ainsi que le nom et l'adresse complète du soumissionnaire.

Cette deuxième enveloppe doit contenir :

La soumission par lot dûment remplie et signée.

L'offre financière par lot établie conformément au modèle prévue à cet effet.

Toutes autres indications ou pièces ayant trait aux prix et aux conditions financières de l'offre.

Les Offres des soumissionnaires doivent parvenir au Bureau d'Ordre Central (BOC) de la STEG au plus tard le **Mercredi 01 Avril 2015 à 9H00**, le cachet du Bureau d'Ordre Central (BOC) de la STEG faisant foi.

Toutes les Offres reçues après la date et l'heure limite de réception des offres seront considérées nulles et non avenues.

La séance d'ouverture des offres technico-financières est publique et elle aura lieu au Siège Social de la STEG au bâtiment « G » 3^{ème} étage, le **Mercredi 01 Avril 2015** à partir de **9H30**.

Le représentant du soumissionnaire doit être muni obligatoirement d'un mandat de représentation portant le nom du mandataire et la pièce d'identification.